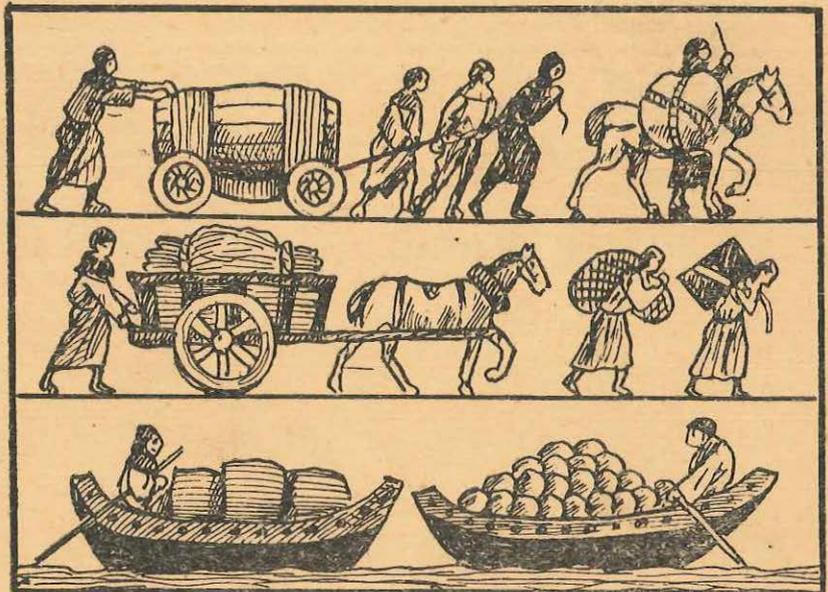


**BIBLIOTHEQUE
DE TRAVAIL**

Collection de brochures bimensuelles pour le travail libre des enfants

A. CARRIER

avec le contrôle des Commissions de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne

**Le Commerce et l'Industrie
au Moyen Age**

BROCHURES BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL

1. Chariots et carrosses. — 2. Diligences et Malles-Postes. — 3. Derniers progrès. — 4. Dans les Alpagnes. — 5. Le village Kabyle. — 6. Les anciennes mesures. — 7. Les premiers chemins de fer en France. — 8. A. Bergès et la houille blanche.
10. La forêt. — 11. La forêt landaise. — 12. Le liège. — 13. La chaux. — 14. Vendanges en Languedoc. — 15. La banane. — 16. Histoire du papier. — 17. Histoire du théâtre. — 18. Les mines d'anthracite. — 19. Histoire de l'urbanisme.
20. Histoire du costume populaire. — 21. La pierre de Tavel. — 22. Histoire de l'écriture. — 23. Histoire du livre. — 24. Histoire du pain. — 25. Les fortifications. — 26. Les abeilles. — 27. Histoire de la navigation. — 28. Histoire de l'aviation. — 29. Les débuts de l'auto.
30. Le sel. — 31. L'or. — 32. La Hollande. — 33. Le Zuyderzée. — 34. Histoire de l'habitation. — 35. Histoire de l'éclairage. — 36. Histoire de l'automobile. — 37. Les véhicules à moteur. — 38. Ce que nous voyons au microscope. — 39. Histoire de l'École.
40. Histoire du chauffage. — 41. Histoire des coutumes funéraires. — 42. Histoire des Postes. — 43. Armoiries, Emblèmes et Médailles. — 44. Histoire de la Route. — 45. Histoire des Châteaux Forts. — 46. L'Ostréiculture. — 47. Histoire du chemin de fer. — 48. Temples et Eglises. — 49. Le Temps.
50. La Houille Blanche. — 51. La Tourbe. — 52. Jeux d'Enfants. — 53. Le Souf Constantinois. — 54. Le bois Protat. — 55. La Préhistoire (I). — 56. A l'aube de l'histoire. — 57. Une usine métallurgique en Lorraine. — 58. Histoire des Maîtres d'École. — 59. La vie urbaine au moyen âge.
60. Histoire des cordonniers. — 61. L'Île d'Ouessant. — 62. La taupe. — 63. Histoire des boulangers. — 64. L'Histoire des armes de jet. — 65. Les coiffes de France. — 66. Ogni, enfant esquimau. — 67. La poïasse.

Pour la collection complète : remise de 5 %

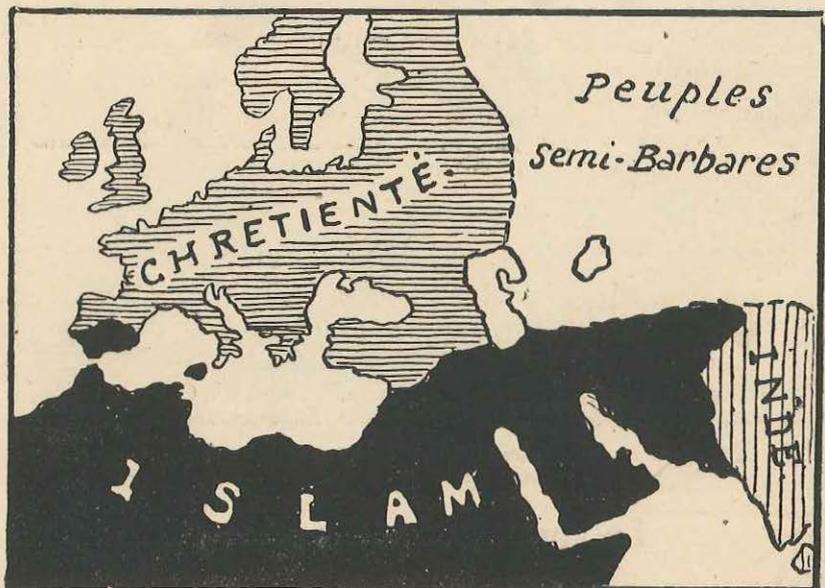
BROCHURES D'ÉDUCATION NOUVELLE POPULAIRE

1. La technique Freinet. — 2. La grammaire française en quatre pages. — 3. Plus de leçons. — 4. Principes d'alimentation rationnelle. — 5. Fichier scolaire coopératif. — 6. Loisirs dirigés. — 7. Lecture globale idéale. — 8. L'Imprimerie à l'École. — 9. Le dessin libre.
10. La gravure du lino. — 11. La classe exploration. — 12. Technique du milieu local. — 13. Phonos et disques. — 14. Premières réalisations d'éducation moderne. — 15. 16. 17. Pour tout classer. — 18. Pour la sauvegarde des enfants. — 19. Par delà le 1^{er} degré.
20. L'Histoire vivante. — 21. Les mouvements d'Éducation Nouvelle. — 22. La Coopération à l'École Moderne. — 23. Théoriciens et Pionniers de l'Éducation Nouvelle. — 24. Le Milieu Local. — 25. Le Texte Libre. — 26. L'Éducation Decroly. — 27. Le Vivarium. — 28. La Météorologie. — 29. L'Aquarium.
30. Méthode de Lecture. — 31. Le Limographe. — 32. Les correspondances inter-scolaires. — 33. Bakulé. — 34. Le théâtre libre. — 35. Le Musée Scolaire. — 36. L'expérience tâtonnée. — 37. Les Marionnettes. — 38. Nos Moissons. — 39. Les Fêtes Scolaires.
40. Plans de travail. — 41. Problèmes de l'Inspection. — 42. Brevets et chefs-d'œuvre. — 43. La Pyrogravure.

Pour la collection complète : remise de 5 %

A. CARLIER

Le Commerce et l'Industrie au Moyen Age



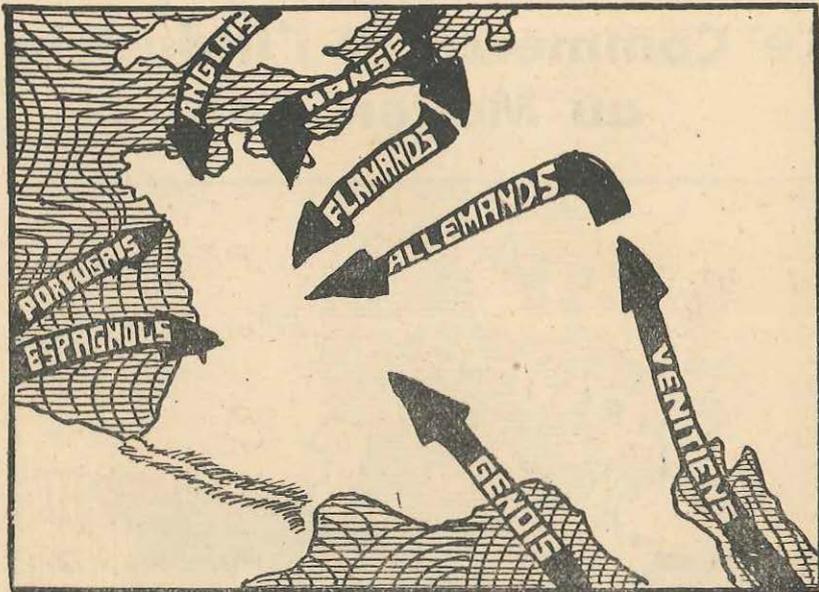
La chrétienté et l'Islam au moyen âge

Le moyen âge économique

Jusqu'aux Croisades, vers l'an 1000, l'Europe occidentale est pratiquement isolée du reste du monde, non pas tant à cause des difficultés de communication que pour une autre raison importante.

Depuis la venue du prophète Mahomet (mort en 632), l'Islamisme s'est répandu dans toutes les régions portées en noir sur la carte. Or, musulmans et chrétiens sont naturellement opposés par leur religion et l'Islam — on le voit également sur la carte, — constitue une sorte de barrière entre l'Europe occidentale et l'Orient.

A partir de la fin du XI^e siècle, les Croisades rompent cet isolement. Ces vastes expéditions guerrières ont surtout de formidables conséquences économiques. Elles ouvrent au commerce de l'Europe des domaines immenses, que les marchands vont exploiter. Elles font connaître aux Européens des produits et des techniques de travail qui vont changer rapidement les modes de vie des occidentaux.



Les importateurs (XIV^e siècle)

Le commerce international

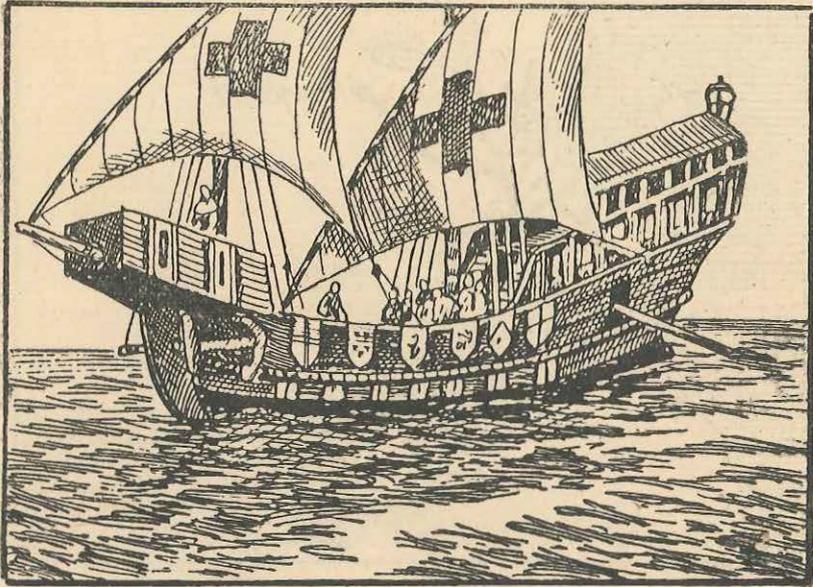
Au moyen âge, le Français est **marchand** mais non **commerçant**. C'est-à-dire qu'il vend les produits en France mais que ce sont les étrangers qui les amènent de l'extérieur.

Quels sont ces **commerçants** ?

- Par mer, du côté de l'océan, les **Espagnols** et les **Portugais**.
- Du côté de la Manche, les **Anglais**.
- Dans la mer du Nord et la Baltique, la **Hanse Germanique**, dont nous allons parler.
- Par terre, vers l'Allemagne, les Allemands et les Flamands.
- En Méditerranée, Gènes et Venise.

Les taxes d'entrée en France sont très lourdes, surtout lorsque l'importateur est étranger.

Un navire anglais amenant des marchandises à Bordeaux, doit d'abord être muni d'un sauf-conduit accordé à prix d'or par l'Amiral de France. En entrant dans les eaux territoriales, il paie 4 livres par tonneau au profit du Trésor Royal, et autant au profit de l'Amirauté de Saintonge. A l'entrée de la Gironde, il paie un sou par tonneau, plus quatre au commissaire chargé de vérifier si le navire n'est pas armé pour la guerre ; plus treize sous au pilote. A Blaye, taxe de 4 livres par tonneau ; à Bordeaux, taxe de 2 livres pour droit de débarquement et de 2 livres pour droit de séjour (chiffres de 1475).



Navire de Venise (XIII^e siècle)

Le commerce du Levant

Au XIV^e siècle, le grand commerce est ce qu'on appelle le « Commerce du Levant », ou le « Commerce des épices », car les épices sont le principal article d'importation de l'Europe.

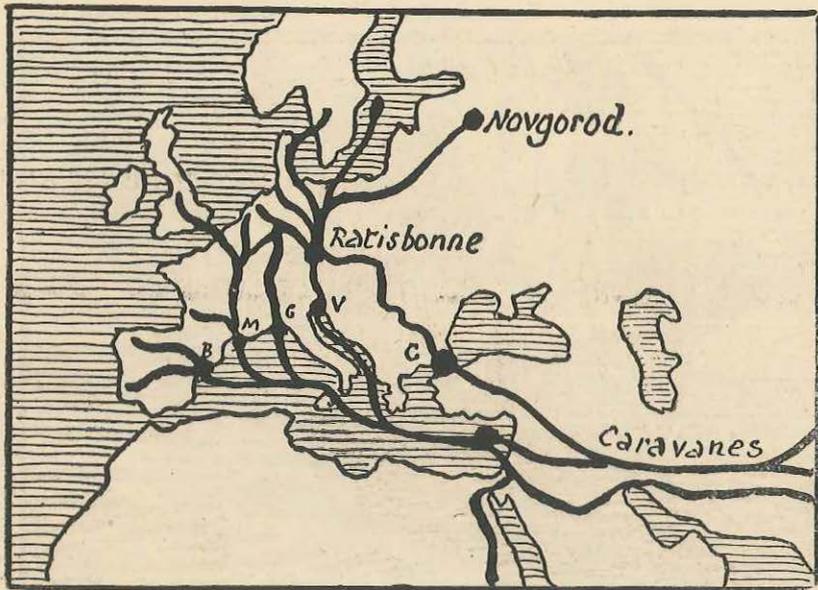
Les vaisseaux amènent, d'Alexandrie en Egypte, le coton, la soie et le sucre.

Les caravanes des Indes apportent à Constantinople le girofle, la cannelle, la noix muscade, le poivre et le gingembre.

La soie arrive de Chine à travers la Perse et l'Asie Mineure.

Tous ces produits, avant de parvenir aux bateaux qui les transportent en Europe, paient aux souverains musulmans des droits considérables. Ils sont donc déjà d'un prix élevé à leur arrivée en Europe. On dit encore « cher comme poivre ».

L'Europe exporte vers l'Orient les cuirs, les fourrures, les draps, le chanvre, les bois de construction, la résine, l'ambre et certains métaux dont les Etats du Levant sont dépourvus.



Les grandes routes commerciales au moyen âge

Les grandes routes commerciales

Comment tous les produits de l'Orient arrivent-ils de Constantinople, de Chypre ou d'Alexandrie dans les grands centres commerciaux d'Europe?

De Constantinople, les marchandises sont acheminées vers l'Europe occidentale par le Danube, et déchargées à Ratisbonne, d'où elles se répandent en Allemagne et en Hollande et, de là, en Scandinavie.

De Chypre, elles sont transportées dans les cinq grands ports :

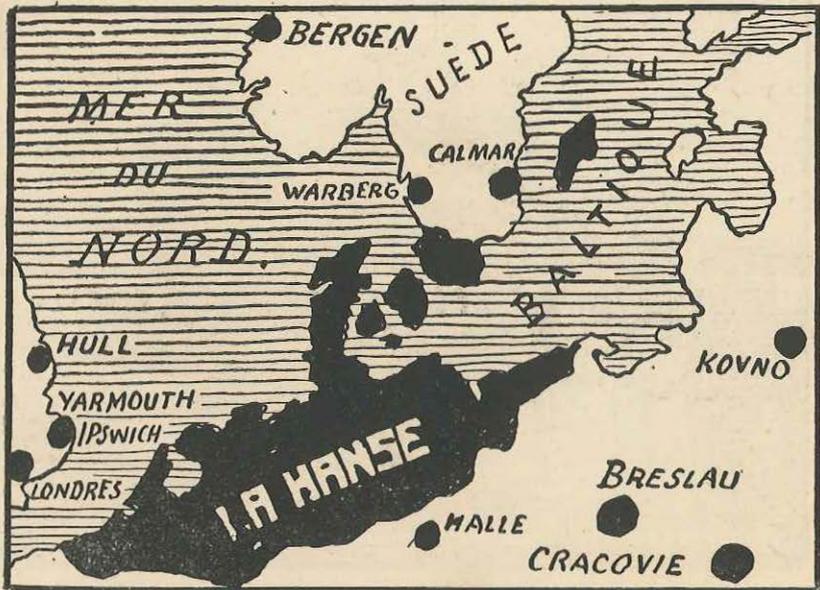
De Barcelone, qui dessert l'Espagne ;

De Marseille et d'Aigues-Mortes, qui réexpédient en France, en Belgique et en Angleterre ;

De Gênes, pour la Westphalie et la Bavière ;

De Venise, d'où les marchandises sont expédiées, par le col du Brenner, vers l'Allemagne du Nord.

Un tel trafic suppose une grande organisation commerciale internationale avec comptoirs, entrepôts, relais, agents commerciaux dans les villes de transit.



La Hanse germanique

La Hanse

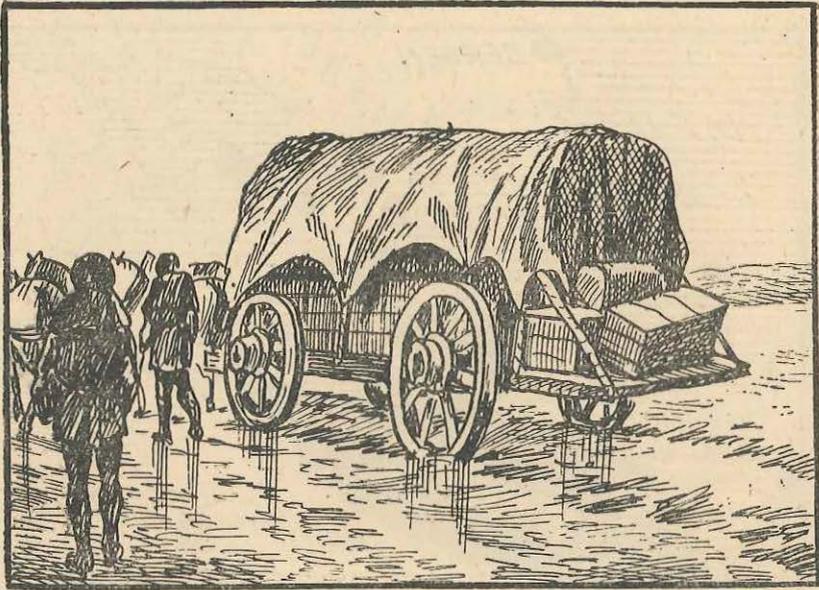
Il existe, en effet, au moyen âge, de très puissantes organisations commerciales auxquelles plusieurs grandes villes modernes doivent leur prospérité.

La plus importante de ces associations est la **Hanse germanique** qui détient le commerce des Pays-Bas, du Nord de l'Allemagne, du Danemark, du sud de la Suède et de la Russie jusqu'à Novgorod. La Hanse a, de plus, des comptoirs à Londres, Hull, Dieppe, Harfleur, Breslau, Cracovie et Wisby (Ile Gothland).

Les principaux centres commerciaux de la Ligue Hanséatique sont Bruges, Cologne, Brême, Lübeck et Bergen (Norvège).

Cette Ligue, fondée en 1241, contribua à réprimer la piraterie, à créer le droit maritime international et à définir le principe de la liberté des mers.

Elle fut aussi un des premiers grands trusts internationaux.



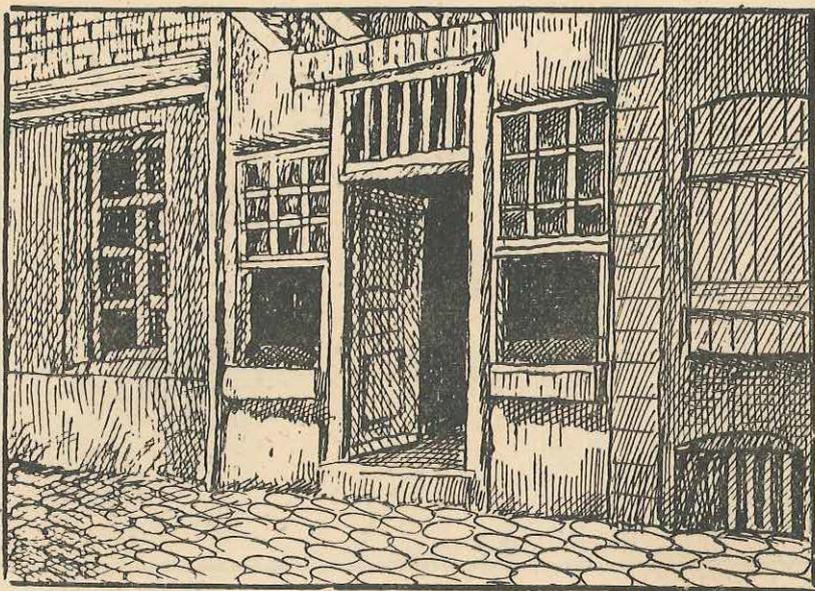
Chariot de marchand

Les transports

Les transports par route se font par de lourds chariots, comme celui que vous voyez sur la gravure. Les voyages sont naturellement très longs, car ces chariots ne parcourent qu'une vingtaine de kilomètres en pays de plaine, beaucoup moins en montagne.

En général, les marchands forment des convois parce qu'ils craignent les brigands nombreux et aussi les hommes d'armes des seigneurs. Ils sont fortement armés.

A cause du mauvais état des routes et de la fermeture des cols, les voyages ne sont guère possibles qu'en été. Sur mer, les règlements interdisent de naviguer de novembre à mars ; de sorte qu'en hiver les ports de Barcelone, de Marseille, de Gênes et de Venise ne reçoivent plus aucune marchandise. L'Europe n'est plus ravitaillée que par Constantinople et le Danube, quand le trafic n'est pas interrompu par les neiges.



Boutique du XV^e siècle (rue Saint-André-des-Arts, Paris)

Les boutiques

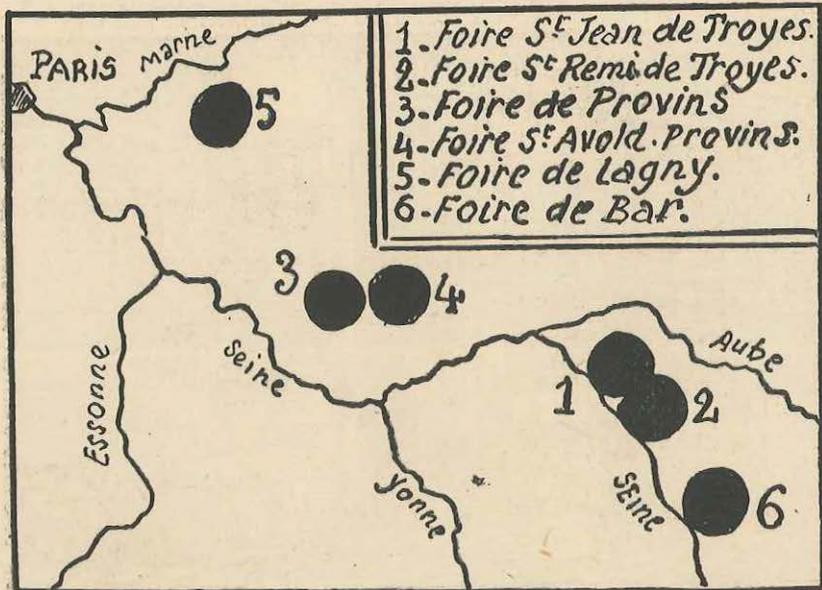
Les boutiques, au moyen âge, sont en général étroites et sombres. Elles présentent sur la rue une baie fermée par deux abatants de bois qui, ouverts, forment l'un, l'éventaire, l'autre l'auvent.

Les marchandises sont exposées sur l'éventaire. L'acheteur ne pénètre dans la boutique que si l'achat nécessite une pesée ou pour choisir des articles qui n'ont pu trouver place sur l'éventaire.

Frère Olivier Maillard, bouillant prédicateur du XV^e siècle, n'hésite pas à déclarer du haut de la chaire que les boutiques sont volontairement maintenues fort obscures pour dissimuler la mauvaise qualité des marchandises et surtout pour permettre au marchand de « donner un coup de pouce » au plateau de la balance au moment de la pesée, sans que le client se doute de la moindre chose.

De nombreux spécimens de ces boutiques du moyen âge existent encore dans les vieilles villes de France. Cherchez dans votre localité et dessinez ces boutiques.

La boutique représentée sur la gravure existe encore à Paris, rue St André des Arts. Elle est aujourd'hui occupée par un brocanteur. L'intérieur en est si sombre que la lumière électrique y brille sans arrêt, même aux jours les plus clairs de l'été.



Les grandes foires de Champagne

Les foires

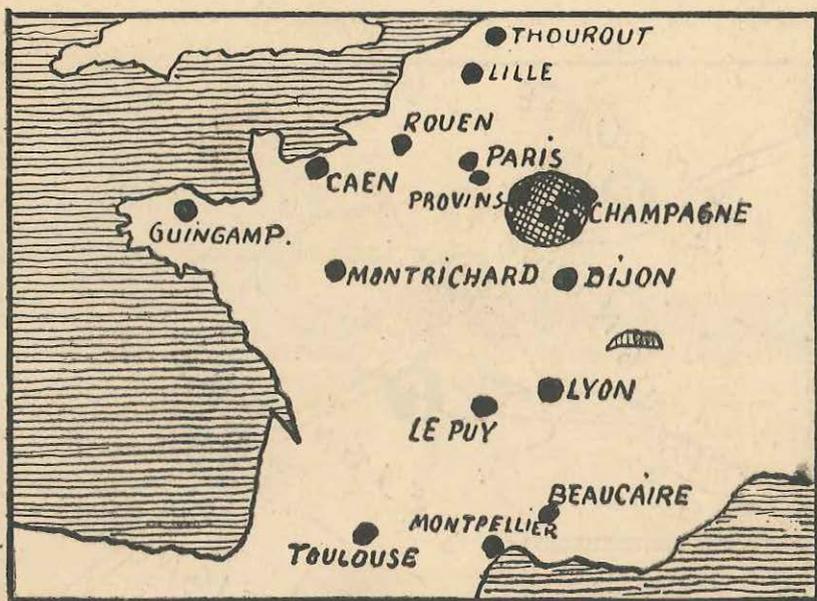
Au commerce régulier et permanent des villes, s'ajoutent les foires périodiques, dont quelques-unes attirent les marchands de toute l'Europe : Foires de Beaucaire et de Lyon en France, de Thouront en Belgique, de Leipzig en Allemagne, de Novgorod en Russie.

Les grandes foires internationales de Lyon, de Paris, de Milan, de Leipzig ne font aujourd'hui, on le voit, que reprendre la tradition.

Voici ce qu'on vendait dans les tentes et les échoppes de ces foires : du chanvre et du lin de Hollande, de la laine d'Angleterre, des soieries d'Italie, des toiles de Cambrai, des draps de Valenciennes, de Bruxelles et de Londres, des cuirs de Cordoue, des vins d'Espagne, de France, de Portugal et de Grèce, de la quincaillerie d'Allemagne, sans parler des fourrures russes, des produits d'Orient, et des victuailles séchées, salées ou fumées venues d'un peu partout.

Ces foires donnent naturellement lieu à de très importants échanges d'argent, avec des monnaies de tous pays. A cet effet, sur le pourtour du vaste champ de foire, s'alignent les tables des changeurs, chargées d'or et d'argent et hérissées de balances.

Il existe des foires spécialisées dans la vente d'un article unique, par exemple, la célèbre foire du Lendit (emplacement de l'actuelle gare de l'Est à Paris), qui est la grande foire aux parchemins, où vont s'approvisionner les scribes, les municipalités et les abbayes. Cette foire s'ouvrait le 11 juin et durait 15 jours.



Les grandes foires françaises du moyen âge

Organisation des foires

En France, l'organisation de ces grandes foires du moyen âge est très curieuse.

L'ouverture de la foire s'accompagne d'une cérémonie religieuse, avec procession et sermon. Dans certaines localités, par exemple à la Foire du Pré de Rouen, le prieur et les religieux de Notre-Dame procèdent eux-mêmes à l'ouverture de la foire en défilant à cheval entre les tentes et les baraques de bois.

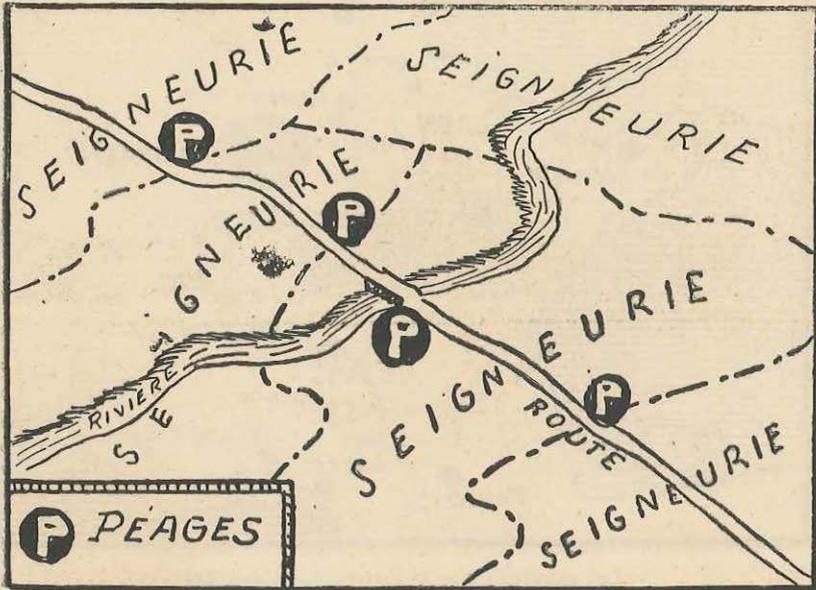
Toutes les échoppes sont constamment visitées par des inspecteurs chargés de s'assurer que les marchandises exposées sont de bon aloi, et, dans le cas contraire, de les saisir. Une quarantaine de notaires siègent sur le champ de foire pour rédiger les contrats qui donneront force de loi aux échanges.

Un Tribunal de Prud'hommes siège en permanence pour juger toutes contestations entre vendeurs et acheteurs. Ces juges ont sous leurs ordres des sergents chargés de faire exécuter leurs décisions et de maintenir l'ordre.

Le marchand étranger est exempté de tout impôt.

Les principales foires françaises étaient celles de Paris (Lendit et St Germain), Beaucaire, Rouen, Montpellier, Provins, Champagne (quatre grandes foires), Montrichard, Lyon, Lille, Caen, Guingamp, Dijon, Le Puy, Toulouse.

Toutes ces foires se tenaient en été et duraient de 10 à 48 jours.



Péages aux frontières et aux ponts

Les taxes

Le régime féodal paralyse le commerce. Les seigneuries, grandes et petites, ont, en effet, leurs frontières avec leurs douanes, leurs octrois et leurs péages.

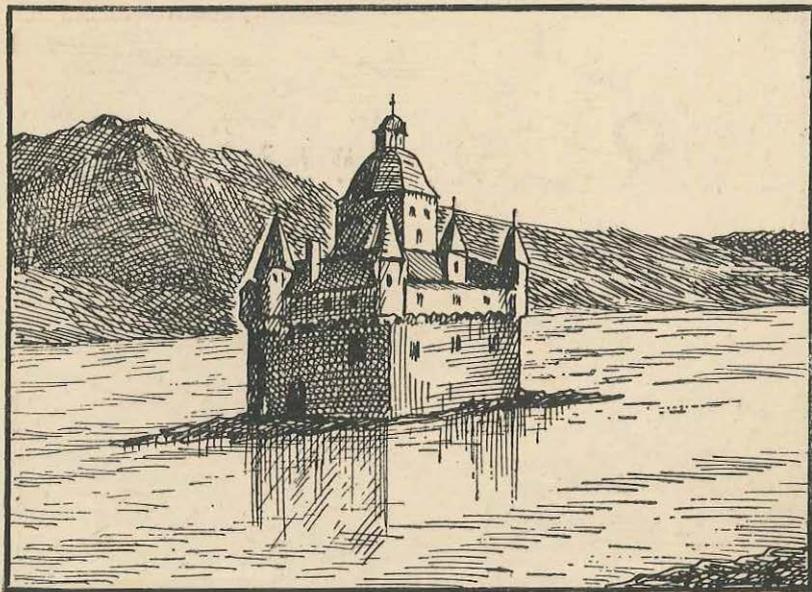
Chaque seigneur perçoit, à l'entrée et, de nouveau à la sortie de son domaine, des taxes qui, en se répétant, finissent par décupler le prix de la marchandise.

On compte, par exemple, qu'au XIV^e siècle une marchandise voyageant de La Rochelle à Bordeaux, paie quatorze taxes différentes le long de la route.

Il en est ainsi dans tous les Etats où existe le régime féodal.

Il faut aussi ajouter aux nombreux droits de douane payés à la frontière des seigneuries, les péages exigés aux passages des ponts.

Toutes ces taxes sont fixées par le seigneur qui les augmente d'ailleurs chaque fois qu'il a besoin d'argent.



Tour à péage sur le Rhin, La Pfalz.

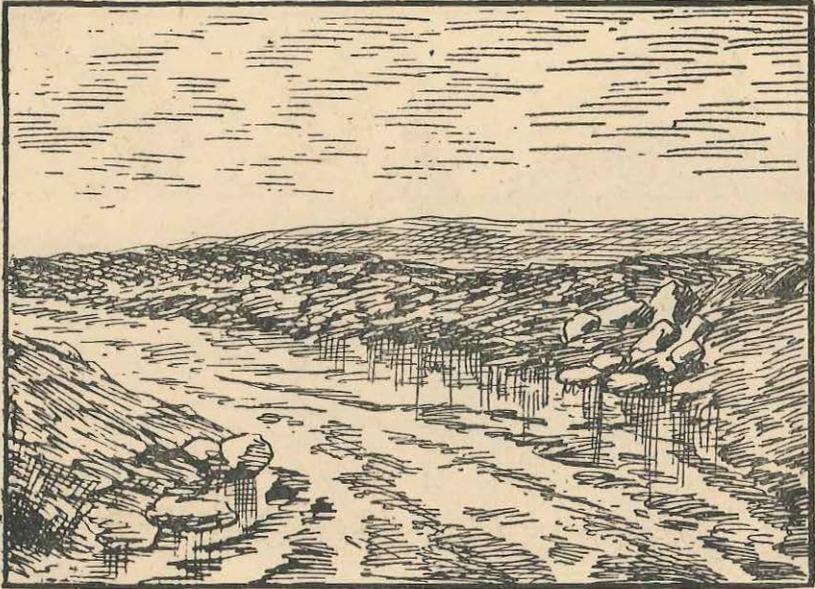
Le commerce fluvial

Le commerce fluvial, plus facile au moyen âge que le commerce routier est gêné aussi par les nombreux péages qu'il subit.

Les châteaux forts construits au bord des fleuves surveillent la circulation. C'est ainsi que, sur le Rhin, entre Bingen et Coblenz, dix châteaux forts, repaires de Burgraves avides, imposent aux marchands une taxe arbitraire pour passer sous leurs murs. Souvent même, si le fleuve est trop large, les seigneurs font construire au milieu des cours d'eau une tour où des guetteurs se tiennent en permanence et rançonnent les marchands. Deux de ces tours existent encore au milieu du Rhin : la Pfalz, que vous voyez sur la gravure et la Tour des Souris.

Toutes ces taxes, terrestres ou fluviales, mettent les négociants à la merci des seigneurs, grands et petits, dont ils sont obligés de traverser les terres. Elles ont d'ailleurs survécu à la féodalité : en Allemagne, jusqu'à la disparition des douanes intérieures au siècle dernier ; en France jusqu'à ces dernières années.

Demandez à vos parents qui les ont encore vus, comment fonctionnaient naguère les octrois à l'entrée des villes.



Une route de commerce au moyen âge

Le droit de versage

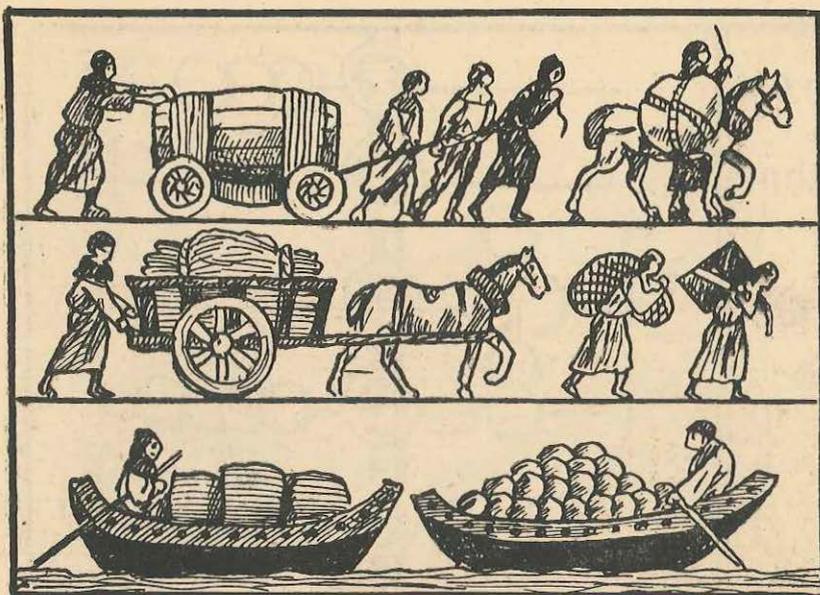
Le moyen âge craint les disettes et tous les moyens sont bons pour y parer.

Le seigneur s'attribue ainsi le **droit de versage**.

Toute marchandise renversée sur le sol de la seigneurie, pour quelque cause que ce soit, appartient au seigneur qui s'en empare, avec ou sans indemnité pour le marchand. On comprend alors que les seigneurs n'ont pas avantage, au contraire, à bien entretenir les routes, et que les ravines et les fondrières qui causent bris d'essieux ou renversement des charrettes, constituent comme un revenu.

Il arrive même que des seigneurs peu scrupuleux lancent leurs hommes d'armes sur les convois de marchandises qu'ils pillent sans pitié. Si la justice royale intervient, on mettra ce pillage au compte des brigands et des écumeurs de grand-route.

Les Annales mentionnent cependant quelques cas où le seigneur a été obligé par le Roi de rendre gorge, de dédommager les marchands détroussés, et de payer de fortes amendes au Trésor Royal.



Arrivage de denrées (miniature du XIII^e siècle)

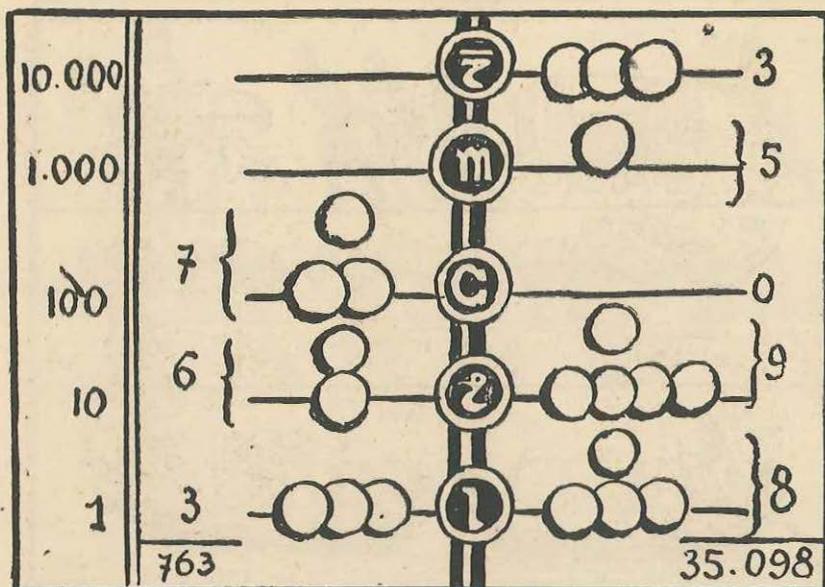
Le prix des choses

Ramenée en francs-or actuels, la valeur des choses, en 1328, s'établit comme suit :

Livre de pain	65 centimes.
Vin de table	de 6 à 9 francs.
Livre de bœuf	0,90.
Livre de porc	0,90.
Un mouton entier	12 à 28 fr. selon le poids
Une poule	2,10 à 3,90.
Une oie	6 francs.
100 harengs	28 à 39 francs.
1 brochet	36 francs.
Cent œufs	5,85 à 10,20.
Livre de beurre.....	2,70.
Setier de sel	19 francs.
Setier de saindoux	12 francs.
Une tarte	1,20.
Une main de papier.....	9 francs.
Une aune de toile	0,95.
Une paire de souliers	5,10.
Une once de sucre	1,90.

A remarquer l'exorbitante cherté du sel, due à l'éloignement des marais salants, et du sucre, produit d'Orient amené d'Egypte et d'Asie Mineure, et qu'on remplaçait par le miel.

Il est à observer également que, dans l'ensemble, les produits alimentaires sont beaucoup plus coûteux que les objets manufacturés.



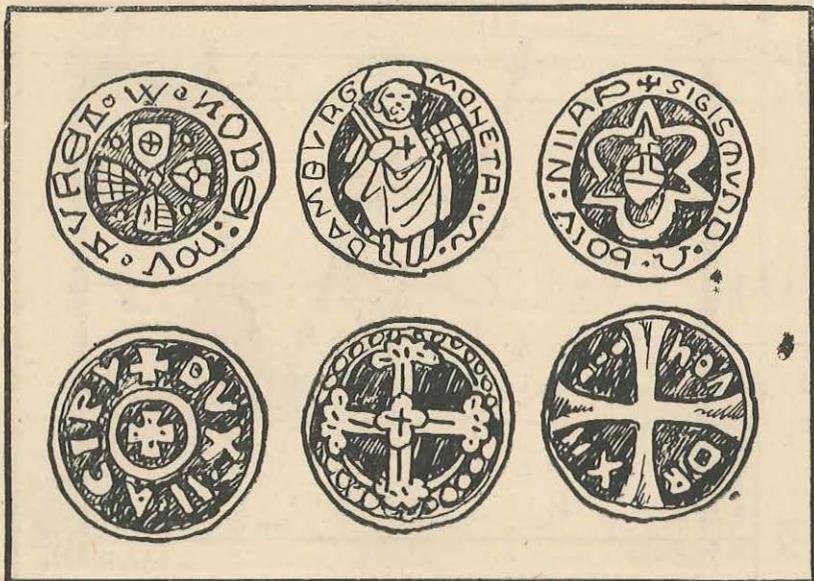
L'échiquier-multiplication de 763 par 46

Le calcul

Pendant toute la durée du moyen âge, personne n'effectue d'opération arithmétique à l'aide de chiffres. Les calculs compliqués se font en disposant des jetons sur des tableaux comportant des lignes et des cases et désignés sous le nom « d'échiquiers ». (Le ministre britannique du Trésor porte encore le nom de chancelier de l'Echiquier.)

Ces calculs sont encore compliqués du fait qu'ils portent presque toujours sur des monnaies de valeurs différentes : livres tournois, livres parisis, ducats, deniers, florins, etc...

Malgré cela, les financiers du moyen âge calculaient ainsi aussi rapidement que nous avec nos chiffres. Le système des jetons est resté en usage dans les trésoreries d'Etat jusqu'au XVII^e siècle, et même, dans beaucoup d'endroits, jusqu'au XVIII^e siècle. On se bornait à reporter sur le registre le résultat des opérations faites sur l'échiquier.



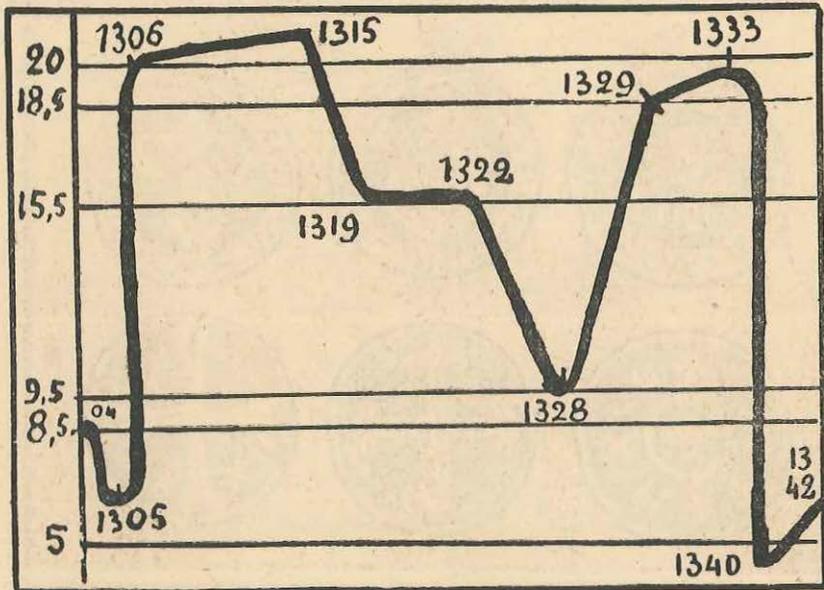
Monnaies du moyen âge

Les monnaies

Les monnaies diffèrent d'une province à l'autre, ce qui complique dans de fortes proportions toutes les opérations de commerce. Sans cesse, au cours d'un voyage, les marchands sont obligés d'avoir recours aux changeurs, pour se procurer les pièces ayant cours dans la Province où ils pénètrent. Ces changeurs, en général Juifs ou Lombards, sont d'effrontés voleurs. Du reste, les pièces de monnaies s'échangent le plus souvent « au poids », c'est-à-dire après pesée. En effet, il circule un grand nombre de pièces « rognées », c'est-à-dire sur lesquelles on a prélevé un peu de métal et qui, par conséquent, n'ont plus le poids qu'elles devraient avoir.

Les pièces fausses, en plomb, abondent au point qu'au XV^e siècle on publie, à l'usage des marchands, des tableaux où sont représentées les deux faces des monnaies, avec le moyen de reconnaître les fausses.

Les faux-monnayeurs sont bouillis vifs. A Paris, les chaudrons dans lesquels on les plonge, sont établis sur la Butte aux Moulins, qui existait à l'endroit où s'allonge aujourd'hui l'avenue de l'Opéra.



Variation de la livre-tournois de 1304 à 1342

Monnaies royales et monnaies seigneuriales

Beaucoup de seigneurs ont, ou se donnent, le droit de « battre monnaie », c'est-à-dire de fabriquer leur propre monnaie.

La monnaie royale elle-même, la livre, se subdivise en deux catégories : la livre paris, frappée à Paris, et la livre tournois, frappée à Tours.

Sous Hugues Capet (987 à 996) on compte en France plus de 150 espèces de monnaies différentes. Au XIII^e siècle, quatre-vingts seigneurs ont encore leur propre monnaie.

La circulation des monnaies seigneuriales est réduite à la Province où elles sont frappées. Seule la monnaie royale — la livre — a cours dans tout le royaume.

Autre complication : la valeur de ces monnaies ne cesse de varier. Voyez sur le tableau ci-dessus le graphique des variations de prix de la livre tournois. Vous y lirez que la livre valait en 1315 quatre fois plus qu'en 1342.

Cette instabilité des monnaies s'ajoutait à leur diversité pour compliquer et gêner toutes les opérations commerciales.



Changeurs Juifs du XV^e siècle (d'après documents du temps)

Les Juifs

Au moyen âge, l'Eglise interdit aux chrétiens de faire le « négoce de l'argent », c'est-à-dire de prêter avec intérêt ou de faire rapporter à ses capitaux un revenu supérieur aux nécessités strictes de la vie. Le manquement à ces prescriptions entraîne l'excommunication.

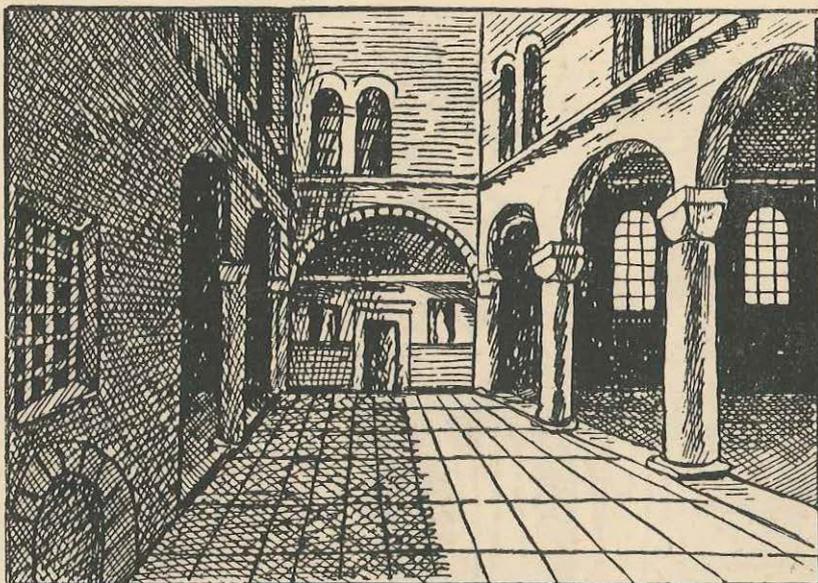
Pratiquement, le commerce de l'argent se trouve tout entier entre les mains des Juifs qui, étant hors de l'Eglise, ne sont pas soumis à ses règlements.

D'autre part, les lois du moyen âge interdisent aux Juifs de posséder de la terre et de faire partie d'une corporation artisanale. Les Juifs n'ont alors comme gagne-pain possible que le « change », c'est-à-dire le commerce.

Ils y deviennent experts et n'hésitent pas, même, à se faire usuriers et à exiger de leur argent des intérêts allant jusqu'au denier vingt (100 %).

Les princes et les municipalités ont recours à leurs bons offices, mais lorsqu'ils leur doivent de fortes sommes, ils ne trouvent rien de mieux, pour ne pas les payer, que de les chasser en s'appropriant leurs biens. Puis, l'opération faite, on rappelle à nouveau les Juifs indispensables au commerce. Et le petit jeu recommence.

La légende du juif errant et de ses cinq sous n'a pas d'autre origine. Les persécutions dont les Juifs ont été victimes sous Hitler sont de même origine.



Banque Saint-Georges à Gênes (état actuel)

Les banques

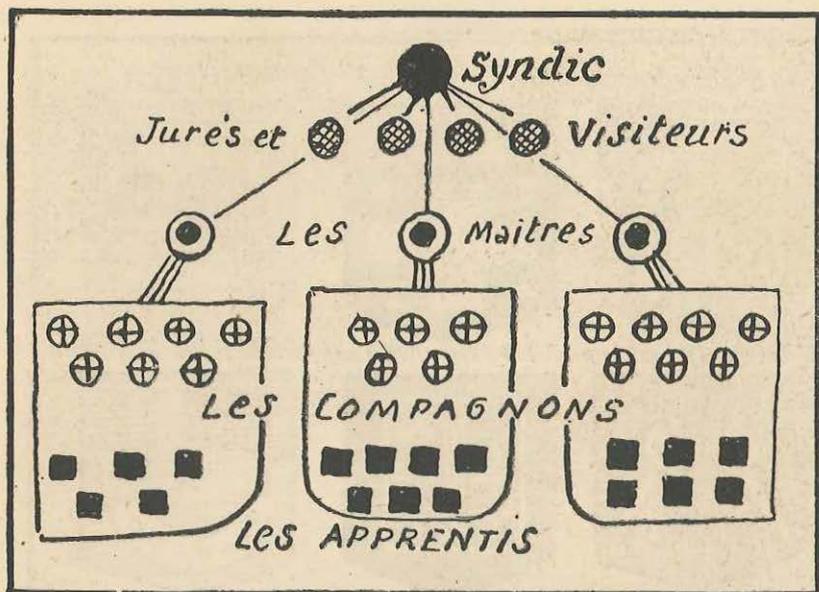
Les banques, telles qu'elles existent aujourd'hui, n'apparaissent guère avant le XV^e siècle.

La première en date est la Banque St Georges, à Gênes. En 1407, le maréchal de Boucicaut, gouverneur français du territoire génois, confie l'administration de tous les achats à une société unique placée sous le patronage de Saint-Georges.

En 1408, cette Société d'achat commence ses opérations et se développe avec rapidité. Elle se fait construire un vaste palais qui existe encore. Elle finance toutes les opérations et toutes les expéditions de la République, invente la lettre de change et en généralise l'emploi, crée le calcul de l'intérêt composé et se montre toujours très ponctuelle et très honnête.

Tous les gouvernements de l'Europe ont bientôt recours à la Banque St Georges, qui peut être considérée à bon droit comme le point de départ du commerce moderne.

La lettre de change, due à son initiative, simplifie toutes les opérations commerciales, en supprimant les incessantes difficultés qui résultaient des innombrables systèmes monétaires alors en usage.



La corporation

Les corporations

La corporation du moyen âge n'est pas une association de défense collective des ouvriers comme les syndicats actuels. Elle n'est qu'une sorte de ligue patronale destinée à conserver la direction du métier à la Bourgeoisie.

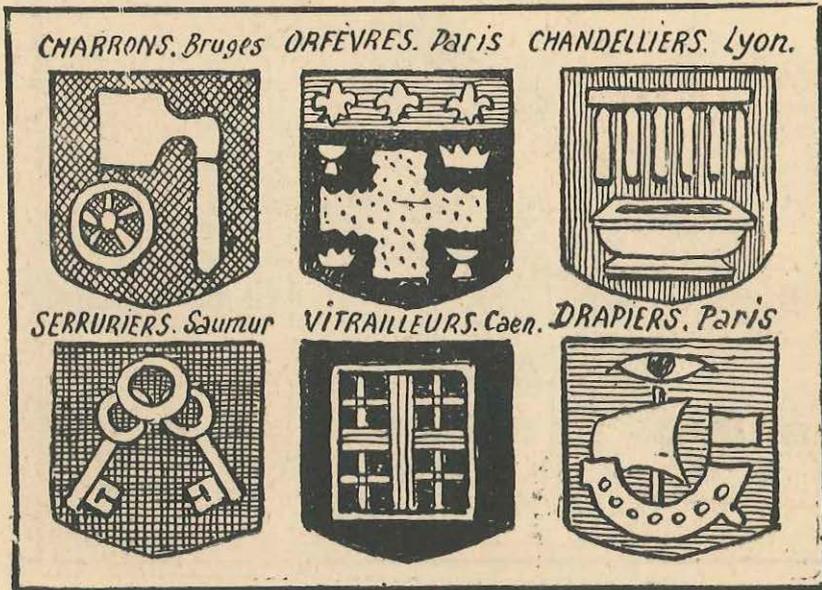
Les gens de métier qui font partie de la Corporation sont divisés en trois classes nettement séparées l'une de l'autre :

- Les maîtres ou patrons ;
- Les compagnons ou ouvriers ;
- Les apprentis.

Le compagnon est lié au maître par un contrat de travail qu'il ne peut rompre sous aucun prétexte et qui le maintient sous la dépendance absolue du patron, pendant un temps déterminé, ordinairement trois ans. Il ne peut obtenir la maîtrise que s'il prouve que le métier n'a plus de secret pour lui, et surtout s'il a payé un droit d'entrée peu élevé à la Corporation ou à l'Etat.

L'apprentissage dure, selon le métier, de 3 à 12 ans. Pendant ce temps, l'apprenti vit sous le toit du maître, n'a pas le droit de se marier, et ne reçoit un salaire que lorsqu'il a obtenu un certificat de capacité.

Il résulte de toutes ces dispositions que les maîtres sont les chefs absolus des corporations.



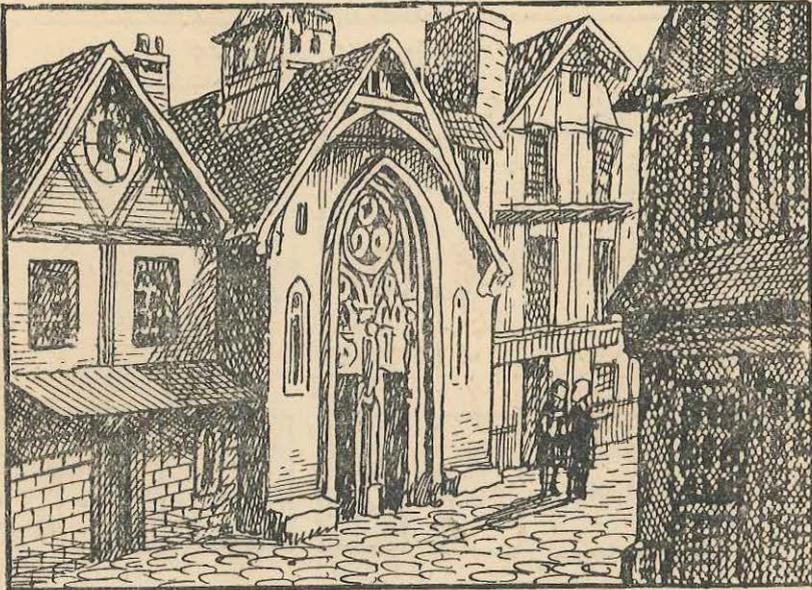
Blasons de corporations

Pouvoirs des Corporations

La Corporation a le monopole de sa profession et écarte impitoyablement la concurrence des corporations voisines. C'est ainsi, par exemple, que les cuisiniers interdisent aux rôtisseurs de préparer des sauces, que les tailleurs défendent aux fripiers de vendre aucun vêtement non usagé ; que les teinturiers n'admettent pas que les tisserands mettent sur le marché des étoffes teintes. Le moindre manquement à ces « monopoles » donne lieu à un procès qui dure des mois et souvent des années.

Le travail, grâce à ces règlements tatillons, se trouve ainsi spécialisé outre mesure, et il est rare qu'une marchandise soit mise en vente avant d'avoir passé par les ateliers de plusieurs corporations. Une robe brodée et fourrée passe successivement chez le drapier, chez le tailleur, chez le brodeur et chez le pelletier, avant de parvenir au client.

Ces usages ont laissé quelques traces dans les jurisprudences modernes : la patente n'est délivrée que pour une variété déterminée de commerce, à l'exclusion de toutes les autres, et, en Angleterre, il n'est pas encore permis à un restaurateur de vendre au client de la boisson.



Une chapelle de Confrérie (Saint-Julien-des-Ménétriers, Paris, 1335)

Les confréries

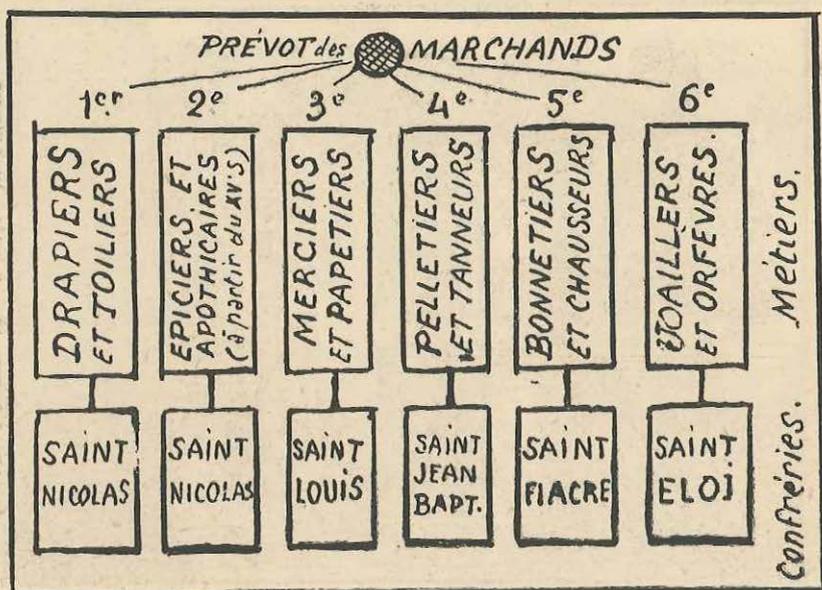
Chaque corporation comprend une confrérie, association à caractère religieux, dont l'entrée est libre à tous les membres de la corporation. La confrérie possède une chapelle où le culte se célèbre pour ses membres, et où se disent les messes à l'intention des défunts du métier.

Tous les membres de la confrérie sont égaux, qu'ils soient maîtres, compagnons ou apprentis. Une fois l'an, les confrères célèbrent la fête corporative et se cotisent pour envoyer de la viande et du vin aux malades des hôpitaux et aux prisonniers.

Le but de la confrérie est, avant tout, charitable. Elle constitue une Société de secours mutuels, qui vient en aide aux compagnons sans travail, à leurs veuves et à leurs orphelins et, dans certains cas, assure une pension de vieillesse aux membres de la confrérie hors d'état de travailler. Les obsèques des confrères sont à la charge de la société.

Au XVIII^e siècle, les corporations perdent de leur importance et de leur pouvoir. Ce sont plutôt les confréries qui jouent alors un rôle social.

C'est justement dans ces associations de confrères, unis pour un soutien commun, qu'il faut voir l'origine de nos actuels syndicats, et non dans les corporations qui n'ont été que des moyens de défense du patronat contre les revendications du prolétariat.



Les six corps de métiers parisiens au moyen âge

La maîtrise

La maîtrise, ou patronat, est, en réalité, une caste fermée.

Il ne suffit pas, en effet, pour y accéder, de présenter un chef-d'œuvre, il faut surtout acheter le droit d'entrée.

Voici quelques-uns de ces droits pour Paris au XIV^e siècle :

Merciers : 1000 livres — Libraires : 1000 livres — Brasseurs : 2400 livres — Menuisiers : 500 livres — Ferrailleurs : 500 livres — Faïenciers : 500 livres — Drapiers : 2500 livres — Epiciers : 800 livres — Tisserands : 1000 livres — Chaudronniers : 1000 livres — Orfèvres : 1350 livres.

Si le compagnon est le gendre du maître, ces droits sont, en général, réduits de moitié.

1000 livres représentaient à ce moment-là la valeur d'une bonne maison à trois étages dans les meilleurs quartiers de Paris.

Comme l'ouvrier gagne en moyenne 6 livres, on voit bien qu'il ne risque guère, quelles que soient ses économies, de payer le prix d'une belle maison. Pratiquement, la maîtrise est héréditaire et passe de père en fils comme cela se pratique encore en France pour les études des notaires.

Ouvriers du XIV^e siècle

Les droits et les devoirs du maître

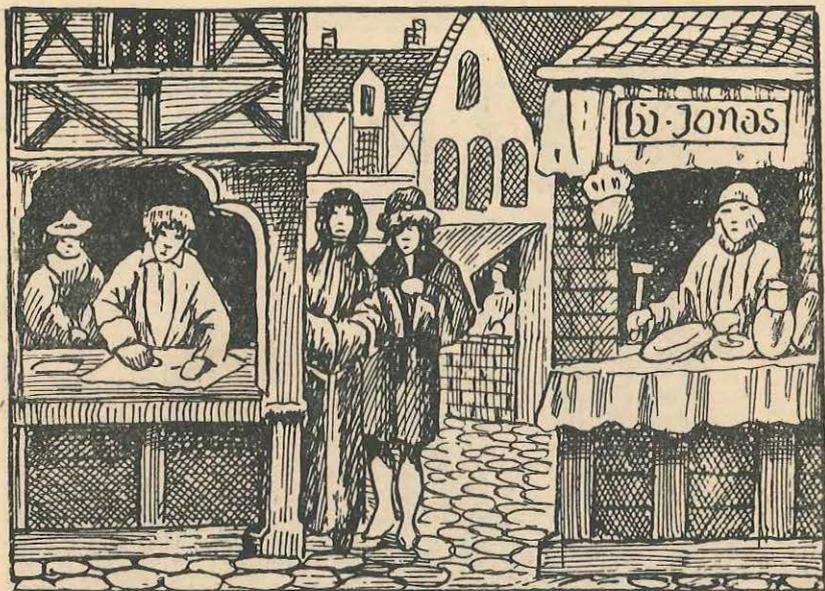
Le maître n'a pas le droit de renvoyer un compagnon sans en référer aux autorités qui apprécient ses raisons et décident sans appel le maintien ou le renvoi de l'ouvrier. Si l'ouvrier se rend coupable de vol au détriment de son employeur, celui-ci peut le faire pendre haut-et-court. Si, par contre, le patron vole son compagnon-ouvrier, il s'expose à avoir la main droite brûlée par le bourreau.

Certaines causes de renvoi d'ouvrier sont toujours admises par les Syndics :

L'ouvrier abandonnant sa femme est exclu de la corporation, même si le maître ne se plaint pas. L'ouvrier qui tient des propos malhonnêtes aux clientes est renvoyé et mis à l'amende. L'ouvrier qui profère des jurons pendant le travail, est frappé d'amende, et, en cas de récidive, renvoyé.

Par contre, sous peine de sanctions sévères, le maître qui a engagé des compagnons et des apprentis, est tenu de leur apprendre à fond le métier et de ne rien négliger pour atteindre ce résultat. Il n'a pas le droit de faire travailler le personnel en dehors des heures et des jours stipulés par les statuts de la corporation, ni du samedi après vêpres (2 ou 3 h. de relevée) jusqu'au lundi matin.

Tout travail de nuit est interdit. Les boutiquiers sont autorisés à ouvrir leurs auvents le dimanche, par roulement, à condition de verser la recette intégrale aux pauvres de la ville.



Le travail en public (miniature du XV^e siècle)

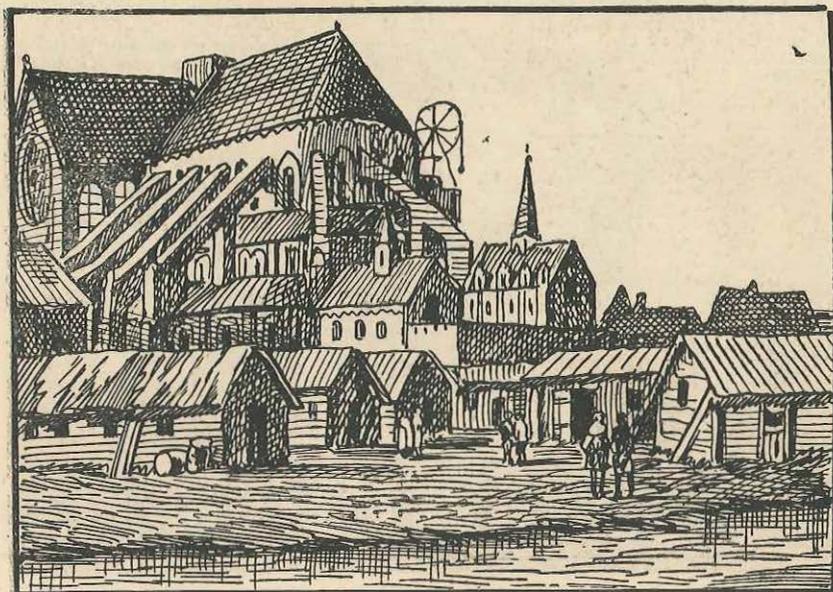
Le travail

La plupart des métiers sont obligés par leurs règlements corporatifs de travailler dans des ateliers ouvrant sur rue, de telle façon que les passants puissent contrôler la qualité des matériaux employés et la conscience du travail. Dans beaucoup de villes, des Inspecteurs nommés par la municipalité, sont chargés de procéder dans les ateliers à des contrôles rigoureux, portant, non seulement sur l'exercice du métier, mais encore sur l'observance des règlements.

La condition de l'ouvrier (apprenti et compagnon) n'est pas mauvaise au moyen âge. Les quelques grèves mentionnées par les chroniques de l'époque, sont déterminées par des raisons politiques et non par des raisons de salaire.

La journée de travail, très longue en été (12 ou 14 heures) est fort courte en hiver, les moyens d'éclairage alors connus ne permettant guère d'éclairer suffisamment les ateliers.

Le nombre de « fêtes chômées » et de « fêtes gardées » est tel que l'ouvrier du moyen âge ne travaille que 200 ou 220 jours par an. En général, les apprentis, et souvent même les compagnons, sont logés chez leur « maître » et prennent place à sa table, de telle sorte que le travail, hiérarchisé à outrance, conserve néanmoins un caractère familial ou patriarcal.



Construction de Notre-Dame-La Motte aux Papelards

Les œuvres collectives

Quand l'ouvrage à accomplir dépassait les possibilités d'un seul atelier, il était confié à une guilde, c'est-à-dire à un certain nombre d'ateliers relevant de la même corporation. Dans ce cas, les maîtres élaient, pour toute la durée du travail, un maître d'œuvre qui dirigeait le chantier et avait autorité sur tous les apprentis, tous les compagnons et tous les maîtres occupés au dit travail. Ainsi, il se formait une espèce de communauté de travail dont le chef était seul responsable. C'est de la sorte, notamment, que furent construites des cathédrales. Il arrivait qu'on dût, faute de main-d'œuvre locale suffisante, faire appel à des ouvriers étrangers.

Pendant toute la durée de la construction de Notre-Dame de Paris, les maîtres d'œuvre successifs furent logés dans le cloître de Notre-Dame et avaient droit à une fois et demi la ration d'un chanoine. Les ouvriers étrangers à la ville étaient hébergés chez les bourgeois faisant partie de la « confrérie du Bon-Dieu ». Pour les ouvriers parisiens et leurs familles, on avait édifié des baraquements de bois, derrière la cathédrale en construction, sur le terrain dit « La Motte aux Papelards ».



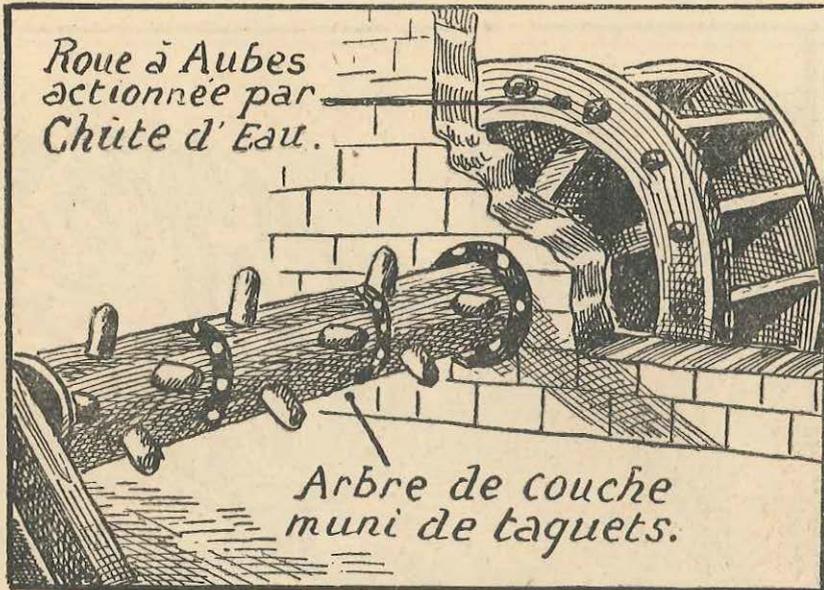
Les métiers en armes (fresque du XIV^e siècle, Gand)

L'industrie

L'industrie du moyen âge est presque exclusivement artisanale, c'est-à-dire qu'elle s'exerce dans de petits ateliers où, sous la direction du maître, travaillent quelques compagnons et quelques apprentis. Il faut d'ailleurs établir une distinction nette entre les artisans des villes, groupés en corporations et en confréries, très fortement hiérarchisées et soumises à des règlements stricts — et les artisans des villages, qui travaillent isolément et ne sont réglementés que par des usages purement locaux, plus théoriques que réels.

Les chefs d'ateliers (maîtres) forment, avec les fonctionnaires subalternes, les petits magistrats et les gens à professions libérales (médecins, avocats, etc.) ce qu'on appelle la Bourgeoisie.

Les « gens de métier » sous la conduite des maîtres, forment les milices des villes, les seules bonnes troupes du moyen âge. C'est sur eux que n'ont cessé de s'appuyer les rois de France dans leur lutte contre les seigneurs féodaux. Il faut remarquer, au surplus, que les « métiers » sont beaucoup plus puissants et plus belliqueux dans le Nord de la France et les Flandres que dans les provinces du Midi.



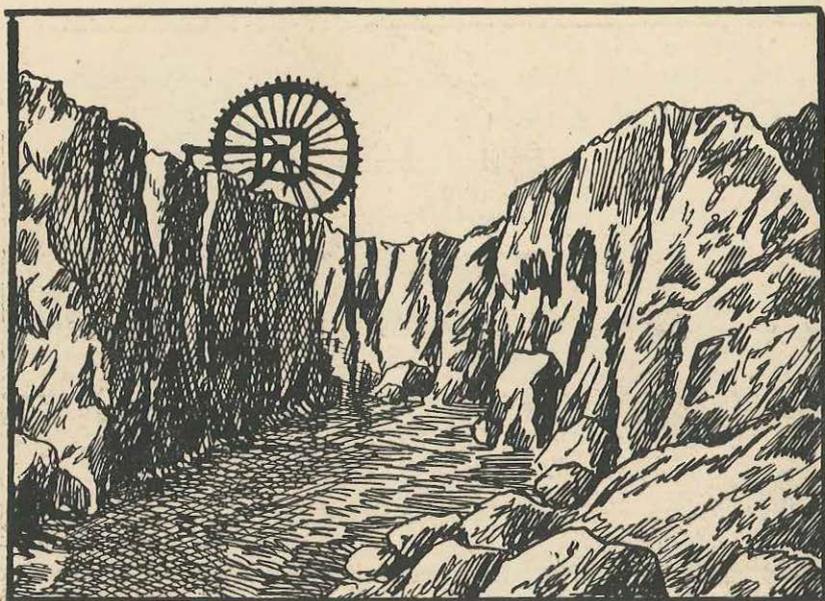
La force motrice du moyen âge

La force motrice

Au moyen âge, aucune force motrice artificielle n'est connue, hormis celle de la poulie à contrepoids, dont le rôle est borné à l'élévation des fardeaux. Vers le XII^e siècle, on voit apparaître la roue à échelons, utilisée dans les carrières et dans les mines à ciel ouvert. Cette roue est actionnée par des ouvriers qui, gravissant sans cesse les échelons dont elle est munie, lui impriment un mouvement assez rapide de rotation. Mais il ne s'agit encore là que d'une machine élévatoire. Elle est employée notamment pour monter les pierres, pendant la construction des cathédrales ou des grands édifices. Le treuil et la chèvre, dont le rôle est analogue, sont connus depuis l'antiquité.

Restent les deux grandes forces motrices naturelles : le vent et la chute d'eau. Le vent n'est utilisé que pour la mise en marche des moulins. Encore le moulin à vent n'apparaît-il qu'à une époque assez tardive. La chute d'eau, naturelle ou artificielle, actionnant une roue à aubes, est le grand auxiliaire des industries médiévales. Il assure la rotation d'un arbre de couche horizontal, qui, muni de taquets, permet la production d'une foule de mouvements mécaniques : frappements (forges), va-et-vient (polissage), etc...

Mais l'ouvrier du moyen âge travaille surtout à la main. On ne recourt guère à la machine que pour les travaux excédant la force humaine.



Une carrière du XV^e siècle

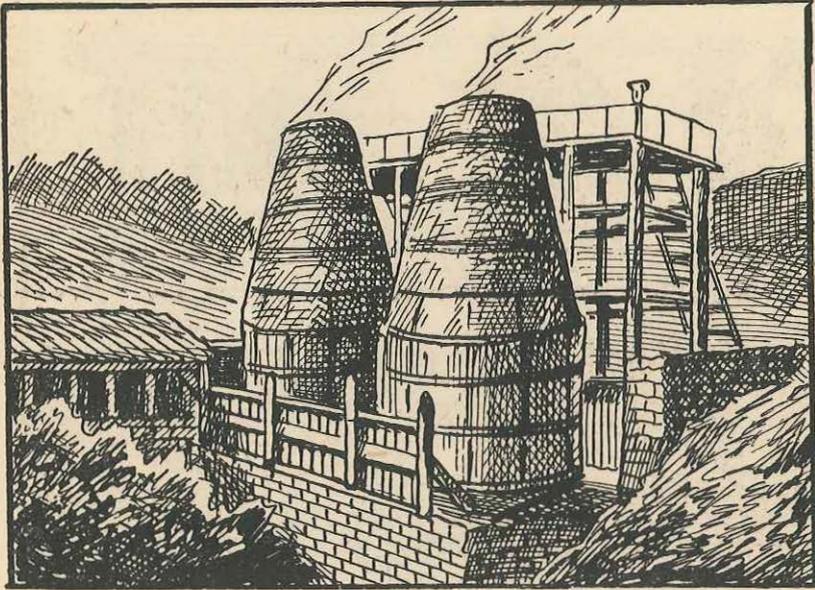
Les mines et les carrières

Les mines et les carrières, au moyen âge, s'exploitent soit à ciel ouvert, par creusement du sol, soit par galeries s'enfonçant horizontalement dans les montagnes. Les puits aboutissant aux galeries souterraines (système moderne) sont très rares.

Faute d'explosifs, la masse est plus ou moins désagrégée à l'aide du feu, avant d'être attaquée au pic. On entretient des brasiers ardents jusqu'à ce que des fissures profondes se forment dans la falaise exploitée. Ces fissures facilitent l'extraction des blocs. S'il s'agit de carrières à ciel ouvert, ces blocs sont remontés à l'aide de grandes roues à échelons installées au bord de la cavité. Beaucoup de ces carrières médiévales, abandonnées depuis longtemps, existent encore dans l'Entre-Sambre et Meuse. Leur profondeur atteint parfois 80 mètres.

On ne demande aux mines et aux carrières que la pierre et les minerais. Le charbon de terre est inconnu, ou tout au moins méprisé, sauf dans quelques régions (Liège, notamment) où les gisements de houille affleurant presque la surface du sol, sont exploités depuis le XII^e siècle, pour les besoins locaux. Le charbon mentionné par les écrivains du moyen âge, est le charbon de bois.

Il faut observer que tous les procédés miniers de l'époque féodale sont restés en usage jusqu'à l'apparition de la machine à vapeur.



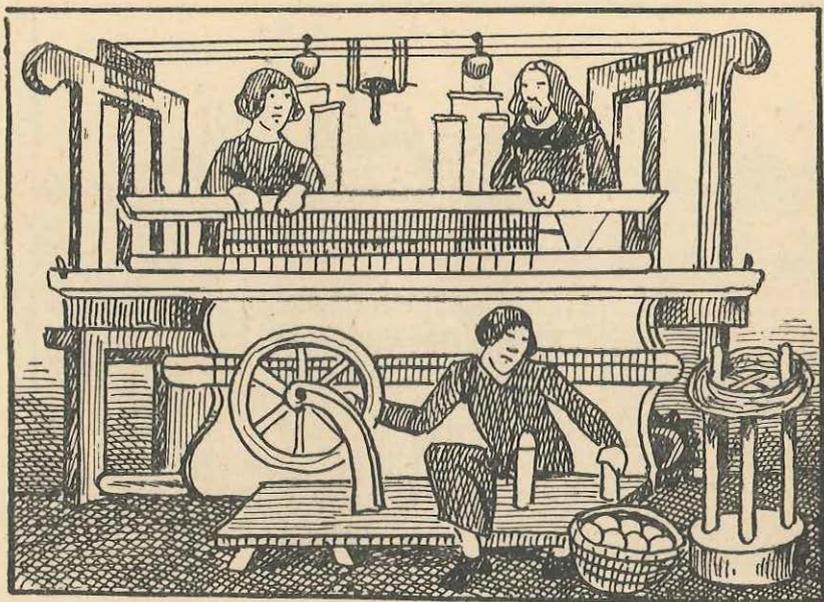
Hauts fourneaux du XIII^e siècle (Sevenoaks, England)

Les hauts fourneaux

Les hauts fourneaux, d'où dérivent toutes les industries métallurgiques du moyen âge, sont encore très rudimentaires et ne diffèrent guère de ceux en usage à l'époque romaine. Ils consistent en un haut cône de pierre ou de brique, évidé, et dont l'intérieur est tapissé de terre réfractaire. On accède au « gueulard » par une rampe, ou par une armature métallique.

Plusieurs de ces hauts fourneaux du moyen âge existent encore, plus ou moins ruinés, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, et un groupe de hauts fourneaux, datant du XIII^e siècle, est encore en service en Angleterre, à Sevenoaks.

Ces hauts fourneaux sont trop rudimentaires pour faire rendre au minerai la totalité du métal qu'ils contiennent. Il est démontré que les anciennes scories, retrouvées aux environs de ces vieux hauts fourneaux, contiennent encore de 30 à 40 % du métal primitif. Cependant, celui qu'obtenaient les métallurgistes de l'époque féodale est d'excellente qualité, comme le prouvent, par exemple, les nombreuses armures et objets de fer forgé du XIII^e au XIV^e siècle.



Tisserands (miniature du XIV^e siècle)

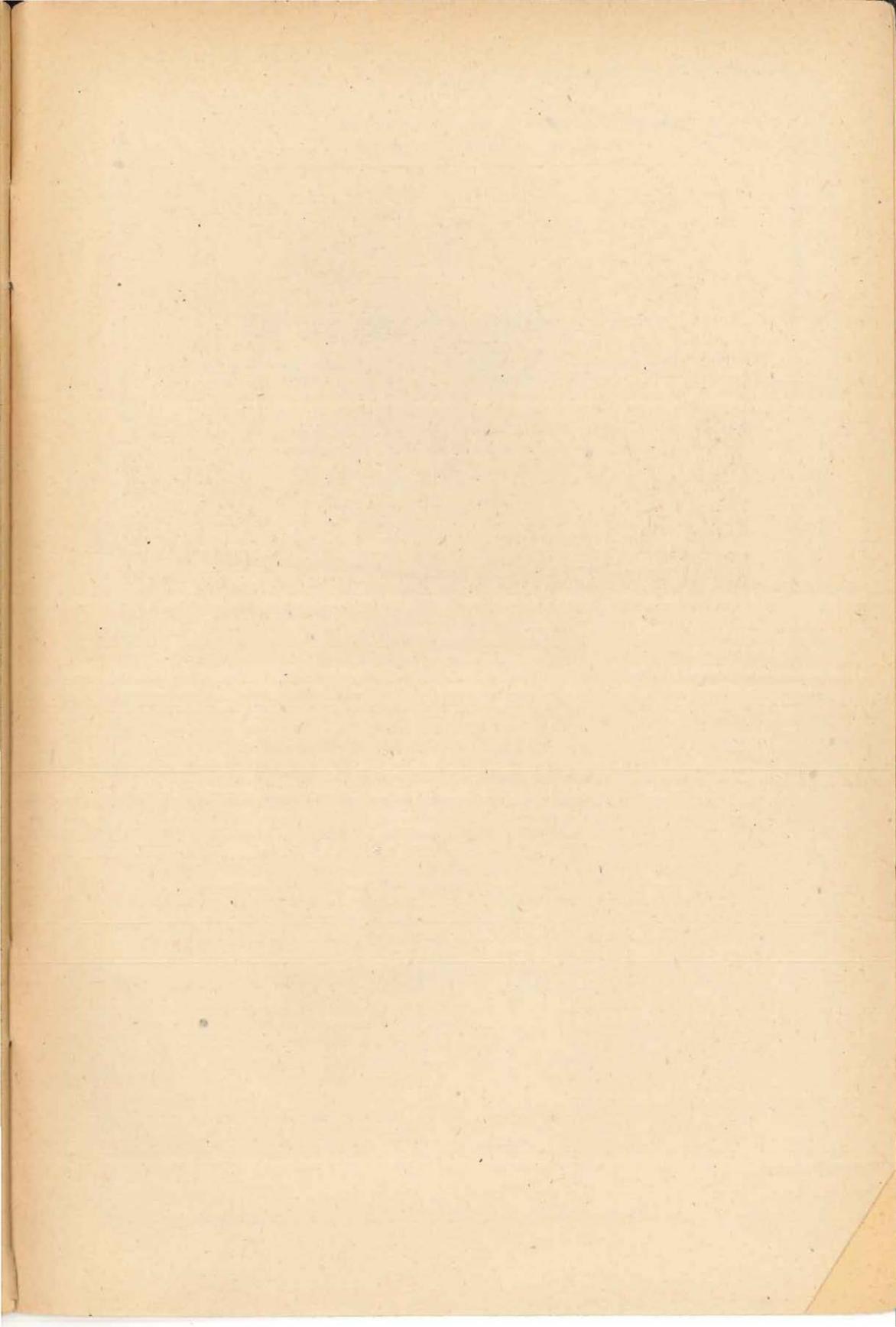
Le textile

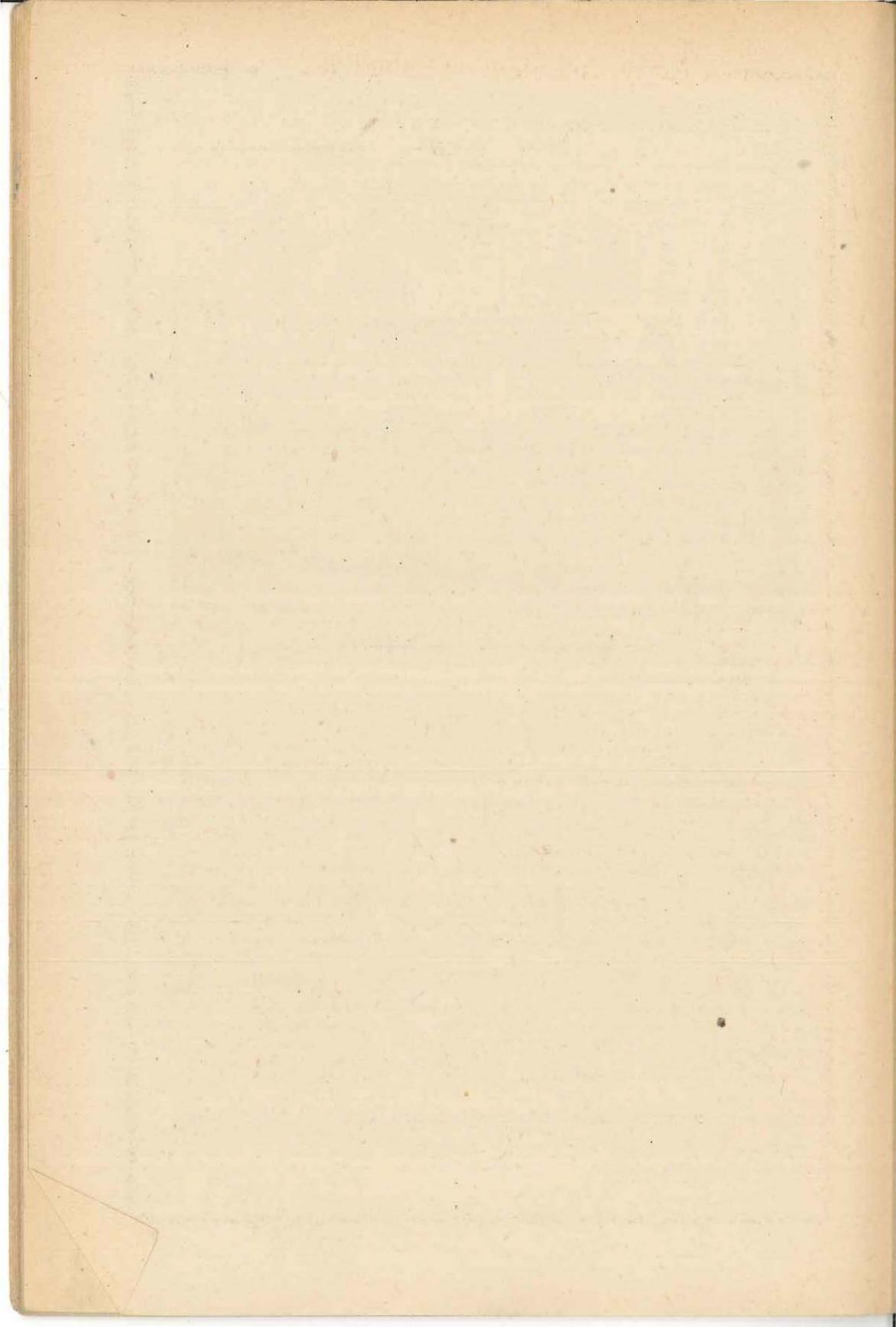
L'industrie de la toile et surtout celle du drap comptent parmi les plus importantes du moyen âge, et sont même partiellement responsables de plusieurs grandes guerres, à commencer par celle de Cent ans. La toile de lin est peu travaillée, rare et à ce point coûteuse qu'une reine de France s'enorgueillit de posséder 12 chemises de toile.

Quant à la fabrication du drap, très répandue, surtout dans le Nord de la France, aux Pays-Bas et en Angleterre, elle est parfaitement connue grâce aux très nombreuses enluminures et miniatures qui en dépeignent les phases.

Un métier-drapier est desservi, en général, par trois tisserands. Le premier ourdit la « chaîne » au moyen du fil des bobines placées sur le « canelier ». Le second tourne le rouet qui enroule le fil de trame sur l'« épaule » et le transmet à l'ouvrier qui, installé devant le métier, lance la navette. La soie est importée d'Orient. On ne commence à la tisser en France qu'à l'époque de la Renaissance.

Ces tissus d'importation restent naturellement d'un prix très élevé qui, en pratique, limite leur usage à la noblesse. Le bourgeois et l'artisan s'habillent exclusivement de drap, ou de variété de drap dite futaine.





Notre collection « *Enfantines* »

(Série de brochures entièrement écrites et illustrées par des enfants)
L'une..... 11 fr. — Collect. complète : remise 5 %



Liste complète des numéros parus

1. Histoire d'un petit garçon dans la montagne. — 2. Les deux petits rétameurs.
- 3. Récréations. (Poèmes d'enfant). — 4. La mine et les mineurs. — 5. Il était une fois... — 6. Histoire de bêtes. — 7. La si grande fête. — 8. Au pays de la soierie.
- 9. Au coin du feu — 10. François, le petit berger. — 11. Les charbonniers. — 12. Les aventures de quatre gars. — 13. A travers mon enfance. — 14. A la pointe de Trévignon. — 15. Contes du soir. — 16. A l'Institution moderne. — 17. Le journal du malade. — 18. La mort de Toby. — 19. Gais compagnons. — 20. La peine des enfants. — 21. Yves, le petit mousse. — 22. Emigrants. — 23. Les petits pêcheurs.
- 24. Quenouilles et fuseaux. — 25. Le petit chat qui ne veut pas mourir. — 26. ... Malin et demi. — 27. Métayers. — 28. Bibi, l'oie périgourdine. — 29. La bête aux sept têtes. — 30. Au pays de l'antimoine. — 31. Maria Sabatier. — 32. Que sais-tu ? — 33. En forêt. — 34. L'oiseau qui fut trouvé mort. — 35. Diables. — 36. Le Tienne. — 37. Corbeaux. — 38. Notre Coopérative. — 39. Barbe-Rouse. — 40. Chômage. — 41. Pétole. — 42. Pierre-la-Chique. — 43. Le mariage de Niko. — 44. Histoire du chanvre. — 45. La farce du paysan. — 46. La famille Loiseau-Loiseau en 1830. — 47. La Misère (contes). — 48. Les contrebandiers. — 49. Un déménagement compliqué. — 50. Arrière, les canons ! — 51. La plaine est vaste comme une mer. — 52. Musicien de la Famine (contes). — 53. Dans la mare du Beau Rosier. — 54. La Fleur d'Argent. — 55. Au Pays des Neiges. — 56. Le Pec. — 57. L'Ecole d'Autrefois. — 58. Histoire de Blanchet. — 59. Bêtes sauvages. — 60. Les Louées. — 61. Firmin. — 62. La Naissance des Jours (contes). — 63. Anes et Mulets. — 64. Sans Asiles... — 65. Ecoute, Pépée... — 66. Grand-mère m'a dit... — 67. Halte à la douane !... — 68. Histoires de Marins. — 69. Longue queue, plume d'or. — 70. Grèves. — 71. Au bord de l'eau. — 72. Les deux Perdreaux. — 73. La petite fille perdue dans la montagne. — 74. Conte d'une petite fille qui s'était cassé la jambe. — 75. Sur le Rhône. — 76. Christophe. — 77. Pâtre en Auvergne. — 78. Les Hurdes. — 79. Nouvelles aventures de Coco. — 80. Au bord du lac. — 81. Histoire de Porsogne. — 82. Six petits enfants allaient chercher des figes... — 83. En gardant. — 84. Barbichon, le lièvre malin. — 85. Saute-Rocher, le petit chamois de la montagne. — 86. Petit réfugié d'Espagne. — 87. Nomades. — 88. Vacher du Lozère. — 89. Les Enfants de Coco. — 90. Ils jouaient... — 91. Fatma raconte. — 92. Les Montagnettes. — 93. Joie du monde. — 94. Crimes.
95. Diouf Sambou, enfant du Sénégal. — 96. La Mer. — 97. Houillos ou la découverte de la houille. — 98. Le Ramadan. — 99. Biquette. — 100. Tim et Grain d'Orge. — 101. Ame d'enfant. — 102. Les aventures de cinq Marcassins. — 103. Lettres du Sénégal. — 104. Merlin-Merlot. — 105. Les têtards des Bérudières. — 106. L'exode. — 107. Goupil le Renard. — 108. L'occupation. — 109. Conte de la Forêt. — 110. Les bombes sur la France. — 111. La fontaine qui ne voulait pas couler. — 112. Chantons le Mai. — 113. Rosée du matin. — 114. En faisant rouler sa noix. — 115. Purs mensonges. — 116. Pike, la Perche. — 117. Déporté. — 118. La Mésange Bleutée. — 119. Le Maquis Enfantin. — 120. L'Escargot Jaune et Gris. — 121. Premier Avril. — 122. Au temps des bergers. — 123. Vercors. — 124. Marie-Fraise des Bois. — 125. Les Triolets. — 126. Bour, le petit âne lunatique. — 127. Ah ! le beau lapin. — 128. Le pauvre Benjamin. — 129. La nuit de Noël. — 130. Marquise. — 131. La Pocera. — 132. Au temps où les fleurs volaient. — 133. Romain. — 134. Flo-Flo l'Ecureuil. — 135. Saisons. — 136. Kriska le pêcheur. — 137. Long-Museau. — 138. Roy Louys Unziesme. — 139. Saïd le berger. — 140. L'imprudente petite tulipe.

ENCYCLOPEDIE SCOLAIRE
COOPERATIVE

**BIBLIOTHÈQUE
DE TRAVAIL**

Pour travailler, les adultes utilisent les Bibliothèques.

Nous voulons, nous aussi, pour le travail de nos élèves dans nos classes modernes, des fichiers abondants et une BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL adaptée à nos besoins.

Mais cette Bibliothèque, seuls des Instituteurs, à même leur classe, peuvent la préparer et l'enrichir.

Achetez nos brochures Bibliothèque de Travail. !

Collaborez à nos Commissions de Travail pour la réalisation de votre B. T., section de notre grande encyclopédie scolaire coopérative.